

LE LUNDI, 3 mai 2021

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

A une séance ordinaire du Comité de parents, tenue par conférence vidéo via la plateforme TEAMS, le lundi 3 mai 2021 à 19h00 à laquelle sont présents :

Carolynne Lacroix (Sacré-Cœur Plaisance)	Marie-Pier Blais (aux Quatre-Vents)
Catherine Lamarche (St-Pie-X et Louis-Joseph-Papineau)	Natacha Thibault (de la Montagne)
Eric Lépine (Ste-Famille / aux Trois-Chemins)	Patrick Pilon (St-Jean-de-Brébeuf)
Francesca Voyer (du Ruisseau)	Renée-Claude Lapointe (CCEHDAA)
Francis St-Jean (Du Sacré-Cœur)	
Geneviève Morin (St-Laurent)	
Isabelle Maillé (Maria-Goretti)	
Jennifer Peck (du Boisé)	

Aucun représentant : École secondaire Hormisdas-Gamelin

Sont aussi présents : M. Jasmin Bellavance, directeur du transport scolaire, Mme Annie Damphousse, directrice du Service des ressources matérielles et Mme Christine Larocque, coordonnatrice au secrétariat général.

Absents :

Anick Bélanger (St-Michel G)
Daniel Cooke (Providence /J-M Robert)
Geneviève Normand (St-Michel M)
Jessy Dugas (Adrien-Guillaume)
Josianne Maurice, (St-Cœur-de-Marie)
Mélanie Villeneuve (Mgr Charbonneau)

1. Mot de bienvenue

Mme Thibault souhaite la bienvenue aux membres, les remercie de leur présence et s'excuse d'avoir dû reporter la présente rencontre.

2. Constatation du quorum et ouverture de la rencontre

Ouverture de l'assemblée. Il est 19h01.

3. Parole au public

Aucun public

4. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CP-037 (2020-2021)

Il est proposé par Renée-Claude Lapointe

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal du 15 février 2021

RÉSOLUTION CP-038 (2020-2021)

Il est proposé par Carolyne Lacroix

QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents

RÉSOLUTION CP-039 (2020-2021)

Attendu les modifications apportées à la *Politique relative au transport des élèves*;

Attendu que la *Politique relative au transport des élèves* modifiée a été adoptée le 10 mars 2021 par le conseil d'administration;

Attendu que ces modifications affectent la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents*;

Attendu les modifications apportées à ladite politique, plus particulièrement à l'article 7.6;

Attendu le projet de politique proposé;

Il est proposé par Natacha Thibault

QUE la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Consultation des conseils d'établissement sur les critères de sélection des directions d'école

RÉSOLUTION CP-040 (2020-2021)

Attendu que la consultation des conseils d'établissement sur les critères de sélection des directions d'école se fait actuellement au deux (2) ans au mois de novembre de chaque année impaire;

Attendu qu'il y a de plus en plus de mouvement de personnel dans les directions d'école;

Attendu que le CSSCV propose de faire la consultation des conseils d'établissement une (1) fois par année en début d'année scolaire;

Attendu que ce changement doit faire l'objet d'une consultation auprès du comité de parents;

Il est proposé par Natacha Thibault

QUE la consultation des conseils d'établissement sur les critères de sélection des directions d'école se fasse au mois d'octobre à chaque année;

Que ce sujet soit ajouté au tableau mensuel des sujets abordés en conseil d'établissement;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Entériner les changements à la politique sur les frais chargés aux parents suite la rencontre de travail du 23 mars 2021
RÉSOLUTION CP-041 (2020-2021)

Attendu qu'une séance de travail a eu lieu le 23 mars 2021 sur la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents*;

Attendu qu'aucun changement supplémentaire a été proposé à ladite Politique;

Il est proposé par Natacha Thibault

QUE le comité de parents recommande au conseil d'administration d'adopter la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents*, telle que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Qualité de l'air dans les écoles (Parent)

Mme Annie Dampousse nous explique la procédure mise en place pour bien ventiler les classes et les écoles selon si la ventilation est naturelle ou mécanique.

Elle nous informe qu'un taux de CO₂ entre 1000 et 1500 ppm est considéré acceptable.

De plus, elle nous informe que des échangeurs d'air seront ajoutés à 3 écoles de la CSSCV.

10. FCPQ : Consultation des élèves obligatoire

Mme Natacha Thibaut nous rappelle l'obligation de faire une consultation des élèves au moins une (1) fois pendant l'année scolaire et que ceci est prévu dans la formation obligatoire.

11. Paroles aux différents comités :

1) Fédération des comités de parents du Québec

Mme Marie-Pier Blais, nous informe qu'il reste 8 places gratuites pour assister au Congrès. Elle nous informe également que la dernière formation webinaire a eu lieu la semaine dernière et nous partage des statistiques de participation et donc que la formation fût une belle réussite.

De plus, lors du conseil général du 10 avril dernier, il a été décidé que le plan d'intervention changera de nom pour devenir le plan de réussite individualisé.

2) CCSEHDAA

Mme Renée-Claude Lapointe nous informe que la prochaine rencontre aura lieu le 19 mai 2021. Elle nous indique également que le nombre de participants à la formation webinaire sur les plans d'intervention n'a pas été un franc succès.

3) Conseil d'administration

Rien de particulier à ajouter

12. Varia

1) Questions - Feuille pour prêt de laptop

M. Éric Lépine a apporté le point et plusieurs questions en est découlé :

1- Pourquoi faut-il signer le formulaire de prêt de laptop à chaque fois au lieu de signer le formulaire une (1) fois pour l'année en cours?

2- Jusqu'où va la responsabilité du parent par rapport à l'appareil prêté (bris, coût, logiciel, etc...)?

3- Combien de parents ont dû payer pour faire réparer un laptop prêté?

Les parents ont des préoccupations quant aux activités organisées devant l'écran qui peuvent causer des dommages au laptop (par exemple : manger devant l'ordi (miettes et mains sales), activités avec de l'eau, etc...)

Afin de simplifier la procédure de prêt de laptop, Mme Geneviève Morin propose d'ajouter un paragraphe soit dans l'agenda ou dans une Politique,

concernant le prêt d'équipement informatique et la responsabilité au même titre que les prêts de livres.

13. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION CP-042 (2020-2021)

Il est proposé par Francis St-Jean la levée de l'assemblée.

Il est 20h26.

Mme Natacha Thibault
Présidente

Mme Christine Larocque
Coordonnatrice au secrétariat général